

La presse écrite en Algérie et ses contraintes : Les formes et les percussions

إكراهات الصحافة المكتوبة في الجزائر: الأشكال والتداعيات

¹-DJEFAFLA Daoud

1- Université de Biskra (Algérie)

Received: 25/04/2021;

Revised: 27/04/2021;

Accepted: 30/04/2021

ملخص:

تتناول هذه الورقة دراسة الاكراهات التي تتعرض لها الصحافة المكتوبة في الجزائر بعد تجربة 30 سنة من التعددية الإعلامية وما أفرزته من تغييرات عميقة على وجودها والتي تظهر في أبعاد متنوعة منها البنوية، المهنية، الأخلاقية والسوسولوجية. التساؤل الرئيسي لهذا العمل يحاول التوقف عند الأشكال المختلفة التي تعترض طريق ممارسي الصحافة المكتوبة في الجزائر وخاصة تلك المرتبطة بالجانب الاقتصادي وقضية التمويل ومسألة النجاعة الاقتصادية للمؤسسات الإعلامية وارتباطها العضوي بعنصر الاشهار وما له من تشعبات قانونية وإدارية مثل تبعيته للحكومة.

من جانب اخر تهمم الورقة بعنصر الممارسة الصحفية في شقها المهني وما تطرحه من انشغالات كتطوير التجربة الجزائرية التعددية، تجسيد هاجس المصادقية وكذا تكوين الصحفيين المستمر لمواكبة أحدث التطورات التكنولوجية والتغييرات المجتمعية. هذه النظرات المتقاطعة حول افاق الصحافة المكتوبة في الجزائر لا تكتمل إلا بفحص علاقتها بالسلطات القائمة سواء كانت سياسية، أيديولوجية أو مالية.

الكلمات المفتاحية: الصحافة الخاصة، الصحافة الحكومية، الصحافة المطبوعة، الجزائر

Résumé :

L'objectif de cet article est de mettre en évidence les diverses contraintes qui pèsent sur la presse écrite en Algérie. Il s'agit, tout d'abord, de traiter la question économique des entreprises médiatiques algérienne sous différents ongles à l'instar de performance financière, le rapport avec les recettes publicitaires détenues par le monopole gouvernemental, etc.

Ensuite, il sera question d'aborder la sociologie du journalisme en Algérie notamment les aspects qui concernent le professionnalisme, la formation en continu des praticiens, la crédibilité et le respect de la déontologie professionnelle. Ce regard-croisé sur la presse algérienne touche enfin ses rapports de force avec les pouvoirs ; financier, politique et idéologique.

Mots clés : Presse écrite, presse privée, presse publique, Algérie

¹-E-mail ; djefafila mahdi daouddjefafila@yahoo.fr

Introduction

Depuis que le pluralisme médiatique a été amorcé en Algérie, il y a 30 ans, la presse écrite dans le pays traverse une crise permanente liée globalement à son existence et son fonctionnement. Les quotidiens, les hebdomadaires, les magazines spécialisés, arabophones ou francophones, gouvernementale ou privées sont tous dans le même état de désordre lié à plusieurs facteurs et qui engendre un impact caduc sur la profession en général. Dans ce papier, il sera question d'examiner cette situation et en dégager les éléments composants de ce désordre.

1. Les contraintes de la presse privée

Les journalistes algériens de la presse privée exercent leur métier sous la pression de plusieurs contraintes. Ces difficultés peuvent avoir un impact important sur la pratique journalistique et par conséquent sur les rapports de celle-ci avec les autres acteurs de la société. Ces contraintes sont de nature financière, sociale, etc. Également, il existe d'autres difficultés liées à l'exercice du métier.

1.1. Les contraintes liées à la publication

Dès la fin des années quatre-vingt, l'Algérie a connu des grands changements ; au niveau politique par le passage au multipartisme et au niveau économique par la libéralisation du marché. Ce changement a mis en place de nouveaux acteurs dans la société ; les partis politiques, la société civile, les entreprises économiques, la presse privée, etc. La nature des rapports de cette presse avec la société était souvent liée aux alliances des acteurs politiques et leurs intérêts. A l'intérieur de cette nouvelle donne, la presse privée se trouvait comme un acteur important dans la construction de la démocratie naissante qui constitue un enjeu majeur pour tous les acteurs sociétaux. C'est pourquoi, dès la première perturbation de ce processus démocratique, à savoir l'interruption des élections législatives de 1991, la presse privée s'est trouvée confrontée à plusieurs contraintes. Il s'agit des difficultés économiques et financières relatives à la fabrication et l'impression des journaux. Il s'agit également d'autres contraintes liées à la sécurité des journalistes.

1.1.1. Les contraintes économiques

Il est vrai que l'adoption de la loi de l'information de 1990 qui autorise le lancement des publications privées était un élément important dans la construction démocratique. Mais le lancement des journaux privés, comme il a besoin d'un cadre juridique, il a aussi besoin des moyens financier pour garantir le fonctionnement des établissements médiatiques. Dans ce sens, le gouvernement Hamrouche a accordé aux journalistes du secteur public qui souhaitent créer leurs propres publications, trois mois de salaires contre leur départ. Plusieurs journalistes ont accepté la proposition et ont tenté l'aventure. De nombreux titres sont parus au début de la dernière décennie du XX^{ème} siècle. En revanche une publication est loin d'être un simple statut juridique et quelques mois de salaire. Elle a besoin d'autres éléments pour pouvoir affronter le marché économique. L'impression, la distribution, la publicité sont les principaux

enjeux de la presse privée. En effet, l'Etat a eu depuis toujours, et jusqu'à aujourd'hui le monopole de la publicité, gérée par l'ANEP. Les quatre imprimeries qui tirent tous les titres au niveau national appartiennent à l'Etat (Mouffok, 1996, p. 46). Dans ces conditions, les journaux privés se sont lancés dans le champ médiatique algérien comme des nouveaux acteurs. Un nouvel acteur dans un jeu qui ne dispose pas de moyens ne sera pas dans une situation confortable. Tel est l'enjeu de la presse privée qui s'est trouvée en face de contraintes multiples.

- Le premier facteur qui a freiné l'expansion de la presse privée est la répartition de la publicité. Celle-ci constitue un élément important dans la réussite d'un titre sur le marché des journaux. En Algérie, c'est l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) qui tient le monopole du secteur de la publicité. Le gouvernement n'a jamais eu la volonté de libérer ce secteur. Le Premier ministre Belaid Abdelssalem a consacré, en 1992, cette réalité par une circulaire qui interdit les institutions étatiques et les sociétés du gouvernement de publier leur publicité sur les pages des journaux privés. Le seul ministre qui a voulu changer les mécanismes de ce secteur, est Abdelaziz Rahabi, nommé par le président Zeroual. Ce ministre a essayé de lancer un dialogue avec les partenaires de la presse (privée et étatique) dans le but de trouver des solutions aux problèmes du secteur y compris la publicité. Il a été écarté (avec ses projets) par l'ancien président de la République Abdelaziz Bouteflika dès son arrivée au pouvoir. La conception de la liberté de la presse selon le nouveau chef d'Etat ne correspond pas à celle du ministre et des journalistes de la presse privée. Pour lui, la presse privée est la cause de tous les maux du pays. Par conséquent, elle ne peut pas bénéficier de la publicité gouvernementale. Les réglementations qui gèrent le secteur de la publicité restent en place et le monopole de l'Etat demeure toujours le même. L'interrogation se porte aujourd'hui sur la gestion de la publicité publique. Les journalistes ont longtemps revendiqué une loi sur la publicité, afin de lutter contre la distribution *discriminatoire* de la publicité. Comme l'a souligné Ghania Mouffok : « *la gestion de la publicité sur d'autres critères que politique reste en Algérie l'une des conditions de l'indépendance de la presse* » (Mouffok, 1996, p. 47).

- Le second facteur qui freine la presse privée est relatif au secteur de l'impression monopolisé également par l'Etat. Les quatre imprimeries publiques sont la Société d'impression d'Alger (SIA), la Société d'impression de l'Est (SIE) et la Société d'impression de l'Ouest (SIO). Elles impriment l'ensemble des titres quotidiens et hebdomadaires, privés et gouvernementaux. *El Watan* et *El Khabar* ont attendu jusqu'au 2001, pour que les autorités autorisent la sortie de leur imprimerie coincée dans le port d'Alger depuis longtemps. Cette imprimerie a résolu le problème du deux titres dans la région du centre du pays. En revanche, dans le reste du pays, les deux quotidiens n'ont pas encore gagné leur autonomie. Ils dépendent toujours de la SIO et SIE. Les imprimeries refusent d'imprimer les journaux privés à cause de leurs dettes. Pour les imprimeurs, le problème est purement commercial. Ils refusent toute idée qui évoque l'implication des autorités publiques dans ce problème. Les éditeurs pensent que les pressions des autorités publiques sont derrière les suspensions des titres privés sous-titre commercial. Ils confirment que les suspensions viennent toujours dans des moments de crise entre la presse privée et les autorités publiques. A

cause d'une reproduction d'un reportage par quelques titres privés publié initialement par le quotidien arabophone *El Khabar* sur les biens du Ministère des Affaires Etrangères les imprimeries interdisent l'impression de cinq quotidiens *Le Soir d'Algérie*, *Liberté*, *Le Matin*, *L'Expression* et *Er Rai* faute de paiement de leurs créances. Les quotidiens sont revenus dans les kiosques après qu'ils aient payé leurs dettes. Une année après, *Le Matin* est de nouveau confronté à ce problème, l'édition du 24 juillet 2004 n'a pas paru dans les kiosques. Cependant, le problème de l'impression reste toujours posé, et quel que soit le motif (commercial ou politique) la liberté d'expression et le droit du citoyen à l'information font toujours des polémiques.

1.1.2. Les contraintes politiques

La presse privée est née au moment où la société algérienne a connu des grandes métamorphoses sur tous les niveaux. Face à cette réalité, les journaux privés ont pris parti sur les questions stratégiques qui ont confronté le pays pendant les années 90 du dernier siècle et principalement en ce qui concerne les choix politiques. Les choix pris par la presse ont eu un impact sur ses relations avec les lecteurs et sur leur réputation comme acteur sur la scène politique. Cette situation se résume en trois points :

- Le rapport de la presse privée avec l'islam politique était toujours tendu. Les islamistes algériens n'ont jamais estimé le rôle des médias dans la construction de la démocratie. Dans un article publié dans l'organe officiel du FIS, *El Mounkid* (le sauveur), Ali Belhadj, le numéro deux du *Front Islamique du Salut*, a souligné que l'invasion militaire est transformée en une invasion culturelle insidieuse et répugnante qui a pour but de laver les cerveaux de la nouvelle génération. Il s'interroge : « *qui est responsable de cette violence ? Et qui est derrière cette campagne ?* » Pour Benhadj, les coupables sont les hommes de presse et les médias (Mouffok, 1996, p. 120). Pour le FIS, les journalistes sont des pions permettent de réaliser les objectifs diaboliques de l'Occident. C'est pourquoi, les hommes des médias en Algérie n'ont jamais eu la sympathie de l'idéologie islamiste. Après l'interruption du processus électoral du 26 décembre 1991, l'Algérie est entrée dans une vague de violence. Les journalistes sont considérés comme complices du complot qui vise à empêcher le projet islamique en Algérie. Omar Belhouchet (Ancien directeur du quotidien *El Watan*) a été le premier journaliste ciblé par un attentat manqué en mai 1994. Quelques jours après, Tahar Djaout sera le premier journaliste assassiné. Pour les coupables, Djaout « *était communiste (...) sa plume redoutable risque d'influencer les musulmans* ». C'est pourquoi, il a mérité la mort. En fait, Djaout était le fondateur de l'hebdomadaire privé *Rupture*. Il était connu comme une partie de l'intelligentsia francophone proche du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD). Il considère qu'en Algérie il n'existe que deux projets incompatibles : l'islamisme et la République. Dans un de ses articles, Djaout s'interroge sur le projet qui doit s'appliquer, celle du membre ou celle de la qualité. Pour lui, la question est fondamentale : « *quel parti écouter : celui qui plaide pour une société démocratique (...) et moderne ou les quatre qui veulent ramener l'Algérie dans une ère pire que celle où elle se débat aujourd'hui ?* » (Mouffok, 1996, p. 46). Cet assistanat a ouvert une liste de 70 journalistes tués entre 1994 et 1997 (Fontaine, 2004, p. 90).

- Pour Hervé Bourges, la presse algérienne est la plus libre dans le monde arabe. L'expérience qu'elle a de critiquer le gouvernement ou le président de la République est un exemple qui n'existe pas dans le monde arabe. Il confirme que la presse algérienne « *est un modèle : il n'y a pas d'autres exemples du genre ni au Maghreb, ni au Moyen Orient, ni en Afrique.* » Les années d'après l'interruption du processus électoral étaient très dures pour la presse algérienne. Après le 11 janvier 1992, date de la démission forcée du président de la République Chadli Bendjedid et l'annulation des premières législatives pluralistes en Algérie, la logique du tout-sécuritaire s'installe et la censure devient le quotidien des journalistes algériens.

1.1.3. Les contraintes liées au métier

La presse algérienne a été souvent reconnue à l'étranger comme la plus libre dans le monde arabe selon l'expression de Jaques Fontaine (2004, p. 10). Elle est connue également comme une expérience inédite d'un modèle qui n'existe ni au Maghreb, ni au Moyen-Orient, ni en Afrique d'après Hervé Bourges. En revanche à l'intérieur du pays, elle n'a pas eu cette impression malgré le fait que quelques politiques qualifient les journalistes comme les « *héros de la plume* » (Rabah, 2002, p. 100). Le chef du FFS considère que la relative liberté de presse en Algérie est une fausse vitrine destinée à « la consommation étrangère ». De son côté l'ancien chef de l'Etat algérien Abdelaziz Bouteflika considère les journaux privés comme la source de tous les maux du pays. Ces opinions illustrent les contraintes symboliques qui pèsent sur la presse privée. Tout d'abord la manque d'expérience significative et aussi les rapports mitigés avec les différents acteurs sociétaux sont des éléments qui limitent le succès de la presse privée.

1.2. Le manque de l'expérience

Les journalistes fondateurs de la presse privée en Algérie viennent dans leur majorité des journaux étatiques (gouvernement ou Parti). Dans leurs propres publications, ils deviennent responsables des rédactions. Cependant, de jeunes journalistes viennent de sortir de l'université regagnent un métier en pleine mutation. Les jeunes diplômés forment les équipes rédactionnelles des journaux privés. Un déséquilibre dans l'organisation de la corporation se manifeste. Des journalistes expérimentés tiennent la direction mais ils ne peuvent pas assurer les tâches de toute une équipe rédactionnelle. Ils collaborent avec les jeunes journalistes qui n'ont pas d'expérience mais qui disposent de beaucoup d'énergie. Ce manque d'expérience pèse sur la qualité d'écritures des journalistes et les responsables de la corporation le reconnaissent. Tayeb Belghiche, ancien rédacteur en chef du quotidien *El Watan*, explique la situation : « *c'est une jeune presse et les bons journalistes manquent. Il y a des lecteurs qui exigent plus de qualité et c'est logique* » (Rabah, 2002, p. 210). Cette constatation évoque les contraintes qui pèsent sur la presse privée. D'une part, le jeune âge de cette presse explique qu'elle a besoin de temps pour devenir une presse mure et professionnelle. D'autre part, elle a besoin également de bons journalistes. En face de ces besoins, la presse privée est confrontée aux demandes des lecteurs qui réclament plus d'information et de professionnalisme. C'est pourquoi les hommes de la corporation même, n'arrêtent pas de critiquer le déroulement du travail au sein de leur

métier. Lazhari Labter, un rédacteur en chef trouve que « *ce que la presse a gagné en liberté, elle l'a perdu en qualité* », d'ailleurs, il confirme que « *les lecteurs restent souvent sur leur faim sur le plan information* » (Rabah, 2002, p. 96). Cette constatation souligne que la balle est dans le camp des journalistes car les autorités peuvent offrir la liberté, mais ils ne peuvent pas donner l'expérience. Les journalistes doivent l'acquérir par plus de pratique. C'est pourquoi ils doivent chercher de l'information à l'extérieur des salles de rédactions. Le diagnostics fait par des sociologues sur la presse algérienne montre qu'après tant d'années d'expérience, les journaux n'ont pas encore cerné leur public, leurs zones d'intérêts, leurs préférences et surtout leurs besoins. En absence de travaux spécialisés, le quotidien francophone *Liberté* a publié en 1995 les résultats d'un sondage auprès de ses lecteurs. Près de 50% des sondés n'étaient pas satisfaits de leur journal. Ces résultats illustrent l'éloignement des journalistes de leurs lecteurs. Le travail de proximité reste un aspect ignoré. A l'exception de quelques titres, les journaux privés n'accordent pas d'importance à l'actualité locale. Les lecteurs ont le désir de se trouver dans leur journal.

1.3. Les rapports avec les acteurs sociétaux

La presse privée en Algérie ne fait pas l'unanimité. Elle a des rapports ambigus avec les acteurs sociétaux. Elle prend la défense de l'opposition contre les autorités et par conséquent elle rentre dans des conflits avec les collectivités locales, elle se porte comme de porte-parole des groupes, elle prend des positions politiques vis-à-vis l'actualité. En effet, la presse privée algérienne est le produit actif de tous les débats qui ont mûri sa naissance. Elle reflète l'état du pouvoir, de l'économie, de la justice et de l'imbrication des pouvoirs. Elle traverse toutes les dérives, les injustices, les dysfonctionnements de l'Etat au même titre que les enjeux qui modulent son fonctionnement et ses discours. Dans ces conditions-là, il sera un mauvais procès de demander de la presse privée en Algérie de trouver facilement le chemin du perfectionnement. La presse traverse une transition décisive.

2. Pour un journalisme crédible

Les contraintes qui pèsent sur la presse privée algérienne et les difficultés qui freinent le travail des journalistes sont multiples. Seule la collaboration entre les différents efforts permet de lutter et dépasser ces difficultés. La résolution des problèmes de la presse privée nécessite une contribution mixte des deux partis : les journaux et les autorités publiques. Chacun de ces deux acteurs semble avoir une partie de responsabilité sur la situation actuelle dont laquelle se trouve la presse privée. Celle-ci a une charge éthique et professionnelle. L'Etat de son côté a une charge juridique et surtout politique.

2.1. Le rôle de la presse privée

Quelques reformes sur la pratique journalistique de la presse privée seront nécessaires afin qu'elle arrive à jouer son rôle dans la société algérienne. Accorder plus d'importance aux exigences de la déontologie du métier d'un côté et chercher à

améliorer les niveaux des écrits seront les principaux enjeux que les journalistes doivent prendre en considération.

2.1.1. Vers plus de déontologie

Nombreuses sont les circonstances où les journalistes de la presse privée ont prouvé une volonté de modifier les informations ou de les manipuler pour des fins politiques. L'existence de ces pratiques ne doit pas demeurer et les règles de déontologie doivent être le pilier central de la construction de l'information qui doit répondre seulement aux cinq questions (5 W). Le nombre de titres privés et le volume des informations qui circulent peuvent faire croire que le lecteur est bien informé. Au contraire, le constat est préoccupant, car les événements se transforment en nouvelles dans l'absence de toute information réelle. Le sensationnalisme prime sur l'important et le journaliste collecte des émotions et des colères. « *Pour attirer l'attention sur soi, chacun essaie d'attirer davantage l'attention en dramatisant la situation en créant de faux scoops* ». Ce qui remet en cause la qualité de l'information même. Les lecteurs sont mal informés pour comprendre les multiples causes exposées. Ils doivent faire un effort personnel pour découvrir la signification et le sens des événements qui déroulent (Djefafla, 2018, p. 456).

2.1.3. Un rôle informationnel réel

Les journalistes ont une tâche importante dans le processus de perfectionnement de leurs écrits. Elle prend deux dimensions ; rédactionnelles et méthodiques.

- Au niveau rédactionnel, les journalistes doivent prendre soins de leurs écrits sur le fond et sur la forme. Pour cette dernière, il est évident que la qualité des écrits n'arrive pas à satisfaire les attentes des lecteurs. Le perfectionnement de la technique rédactionnelle et sa maîtrise seront des outils majeurs pour cette fin. Sur le fond, le souci des journalistes sera de mettre une différence entre l'information et l'opinion. Une simple ambiguïté sur l'information risque de provoquer des mauvaises réactions. En 2001, un groupe de plusieurs dizaines d'habitants de la Place du 1^{er} mai à Alger présente devant la Maison de la Presse, l'air menaçant, pour protester contre la façon dont certains journaux ont traité l'information sur l'attitude des gens du quartier vis-à-vis une manifestation qui a eu lieu dans le quartier (Rabah, 2002, 114). C'est pourquoi le recours aux règles de la déontologie est nécessaire. *Le fait est sacré, le commentaire est libre*. En fait, la distinction entre les deux types d'articles journalistiques doit être faite par le rédacteur qui dispose le droit d'établir une lecture libre à l'information. En revanche, l'origine de l'information doit rester le même sans modification.
- Le journaliste doit avoir un rapport organique avec sa société. Cela ne se réalise que par les écrits de proximité en l'occurrence les reportages et les enquêtes. L'expert américain George Atwel Krimsky souligne que « *la plupart des journalistes sont jeunes et ont besoin de formation dans les domaines de l'information factuelle et du reportage. La presse algérienne manque aussi de journalistes spécialistes en économie, en justice, en droit de l'homme et en environnement* » (Djefafla, 2018, p. 400). Ce constat mis l'accent sur un point sensible qui est le manque du journalisme de l'investigation. Les journalistes de la presse algérienne se caractérisent par leur

travail rédactionnel, c'est-à-dire au bureau plus qu'au terrain. La spécialisation et la proximité sont deux dimensions qui doivent être envisagées par les journalistes algériens. La fermeture d'une usine, la création d'un centre d'insertion des chômeurs, etc. nécessitent un reportage d'un journaliste économique par exemple. La couverture d'une manifestation des fonctionnaires de l'Education nationale ou des postiers, par exemple, demande la présence d'un journaliste spécialiste en Droit de travail sur les lieux et non pas un rédacteur qui rédige une information à la base d'un communiqué reçu par fax. La réussite de la presse privée passe par le rapprochement de ses journalistes aux lecteurs par un journalisme de proximité qui reflète la société.

2.2. Le rôle des autorités publiques

Les autorités publiques ont aussi une charge pour aider la presse privée à assumer son rôle dans la société et la protéger contre toutes les dérives. La contribution de la presse devrait prendre en compte deux dimensions ; la volonté politique et l'amélioration de la formation des journalistes.

2.2.1. La volonté politique

Les autorités publiques qui réclament que le processus démocratique comme un choix stratégique doivent régir sur cette attitude. Elle doit prendre une part de la responsabilité de la situation actuelle qu'elle vit la presse privée. Les repressions juridiques ne semblent pas la solution pour les infractions commises par les journalistes à l'occasion de la pratique de leurs écrits (Djefafla, 2018). La solution est plutôt l'accès à l'information réelle qui est la seule méthode qui peut empêcher le journaliste de faire le recours aux fausses informations. La démarche de l'Etat à ce stade-là doit prendre deux aspects :

- Une ouverture des institutions officielles et des entreprises du service public devant la presse qui permet aux journalistes d'acquérir l'information réelle de ses ressources. Cette démarche ne peut être mise en place sans volonté politique. Autrement dit, les autorités politiques du pays doivent comprendre la nécessité d'accès à l'information dans le processus de la démocratisation qui demande une transparence dans la gestion de l'affaire publique. La compréhension de cette donnée ne suffit pas. Elle doit se traduire dans la pratique, c'est là que le rôle du législateur se manifeste. Le dispositif qui gère les relations de la presse avec les autres acteurs de la société doit accorder au journaliste le droit d'avoir l'information. Cette intervention juridique semble nécessaire. A l'étranger par exemple, le législateur burkinabais paraît penser à une administration qui ne communique pas, c'est pourquoi l'article 50 du code de l'information (Loi n° 56/93, 1994) précise que « *toute administration centrale ou régionale, toute collectivité publique, service public, toute entreprise à caractère économique, social ou culturel, toute institution nationale, régionale ou locale doit fournir l'information nécessaire aux représentants accrédités de la presse nationale et étrangère* ». L'article invite et oblige selon la formule de l'article la collaboration des institutions avec la presse. La conception du législateur burkinabais prend les précautions et ouvre toutes les portes devant la presse qui doit rendre le public des informations réelles. Mais aussi, elle la protège contre toute dérive résultant de

l'absence de l'information et au recours à d'autres sources non fiables. La conception algérienne sur ce point-là n'a pas la même caractéristique. C'est vrai que la loi de l'information du 2012 reconnu au journaliste le droit d'accès à l'information en soulignant que « *le droit d'accès aux sources de l'information est reconnu au journaliste professionnels* », mais la réalité ne conforme pas la disposition de cet article car l'information est souvent loin d'être à la portée du journaliste. C'est pourquoi ils font souvent recours à d'autres sources d'information.

- Mettre en œuvre un système juridique favorable davantage à la liberté de presse et au rôle du journaliste dans la société est une nécessité majeure car l'incrimination sévère des écrits des journalistes qui engendre les poursuites devant la justice renforce de nouveau l'autocensure. Cela dit que l'aggravation des sanctions des délits de presse établies par les modifications portées sur le Code pénal n'est pas favorable à la presse écrite. Les autorités publiques doivent instaurer un dispositif qui autorise la critique par la presse sur les actions menées par les acteurs politiques du pays. Un régime démocratique et libéral, comme le réclame l'Algérie, suppose une souplesse envers la presse. La loi française sur la liberté de presse du 1881 a abrogé définitivement de la peine d'emprisonnement envers les journalistes. Désormais, selon la loi Guigou (Loi 00/516, 2000), les peines des délits de presse sont seulement des amendes. Pour le droit algérien, le dispositif juridique des délits de presse doit être compatible avec une telle espérance. Le traitement des infractions de presse comme les délits du droit commun en matière des sanctions n'est pas compatible avec une politique d'ouverture qui défend les libertés fondamentales. C'est pourquoi, le législateur algérien doit prendre en considération l'expérience africaine des pays qui ont passé d'un régime politique du Parti unique au pluralisme et aussi l'expérience européenne pour mettre la juridiction de la presse en faveur du journalisme.

2.2.2. La formation des journalistes

La seconde tâche des autorités publiques est liée à la formation des journalistes. Il contient la formation intégrale aux universités et les stages de perfectionnement. Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, l'Algérie n'a eu qu'un seul institut du journalisme qui forme quelques centaines des hommes du métier chaque année. Mais, les autres disciplines l'université algérienne ont fourni la presse algérienne par des plumes talentueux. Ils viennent de la sociologie, des lettres et surtout du droit. Les journalistes algériens ont acquis des savoirs académiques qui n'est pas conjugués avec les réalités d'une société en mutation constante. Cela évoque souvent des ruptures entre les écritures des journalistes et la réalité. La faiblesse de la formation des journalistes trouve ses origines dans le processus de la formation universitaire globale. Le journaliste-étudiant souffre souvent d'énormes problèmes qui pèsent d'une manière ou une autre sur les conditions de l'enseignement et par conséquent sur la capacité d'apprentissage et ensuite, dans la vie pratique sur la performance des nouveaux pratiquants du métier du journaliste. Les étudiants-journalistes rencontrent trois niveaux de problèmes dans leurs processus d'apprentissage à l'université.

- Au niveau des structures, les étudiants du journalisme en Algérie rencontrent un problème commun qui touche l'université algérienne, celui des infrastructures. En effet, la plupart des départements des sciences de l'information et de la

communication souffre du manque de moyens technique et matériaux (studio, salle de rédaction, etc.). Le manque des salles d'enseignement, l'insuffisance des amphithéâtres sont les caractéristiques les plus marquants

- Sur le niveau pédagogique, les étudiants du journalisme comme les autres disciplines souffrent également du problème pédagogique. Le nombre élevé des étudiants du département de science de l'information et de la communication n'est pas favorable pour un bon enseignement. Malgré que l'université algérienne ait connu dans les dernières années l'ouverture de quelques sections de science de l'information dans des universités différentes au niveau national, l'enseignement du journalisme reste toujours une discipline ambiguë.

- L'encadrement est également un problème majeur pour les étudiants du journalisme. Le manque des capacités dans les départements de l'information et la communication relève aux années de la violence qui a connu l'Algérie et le départ des enseignants. L'université algérienne est fermée en face les capacités professionnelles, c'est pourquoi les étudiants du journalisme ne trouvent pas le moyen de rencontrer et de bénéficier de l'expérience des hommes de la presse dans le pays.

Conclusion

L'évocation de ces problèmes qui pèsent sur la formation des journalistes en Algérie nécessite une intervention afin de mettre en œuvre un dispositif de réforme. Dans un premier lieu, la résolution du problème de la formation des journalistes doit reformer l'enseignement à ces origines, c'est-à-dire à l'université. La réforme passe au premier lieu par la définition de la discipline de l'information et de la communication. Autrement dit, la discipline doit être située dans son contexte naturel c'est-à-dire avoir une place dans le dispositif de la formation universitaire. Cela est le seul moyen qui peut enlever l'ambiguïté qui l'entoure. L'enjeu est de cesser de former des journalistes avec des enseignements mixtes. Il faudrait mettre en place une formation adaptée à leur métier et leur activité. Une formation de journaliste dans une discipline propre à l'information. En second lieu, la formation des journalistes doit se poursuivre sur un autre registre. Les stages de perfectionnement et de recyclage restent deux pratiques extrêmement importantes à l'évolution de la pratique du journalisme. Les autorités publiques qui assurent le soutien de toute force qui participe à la construction démocratique doivent soutenir la presse parce qu'elle est considérée comme un acteur important dans ce processus. Cela se réalise par la subvention des stages destinés au profit des journalistes. C'est vrai que quelques organisations étrangères ont souvent organisé des stages pour les journalistes algériens, mais cela reste insuffisant vu le nombre des journalistes et l'évolution du secteur de la presse dans le pays. C'est pourquoi une coopération avec les organisations étrangères et notamment occidentales dont l'expérience et les traditions de la pratique journalistique sont extrêmement avancées, peut enrichir l'expérience de la presse algérienne.

Bibliographie**Livres ;**

Fontaine, J. (2004). *Aménageurs et aménagés en Algérie : héritages des années Boumediène et Chadli*, L'Harmattan, Paris

Mouffok, G. (1999). *Être journaliste en Algérie*, La découverte, Paris

Rabah, M. (2002). *La presse algérienne*, Casbah Editions, Alger

Articles

Djefafla, D. (2018). « Le cadre juridique et les normes d'éthique de la presse algérienne », *Journal of El-Maaref for Historical and Researches Studies*, n° 22, pp. 456-476, Université El Oued,

Législation

Loi 2000-516 du 15 juin 2000 modifie la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

Loi n° 56/93/ADP (JON°05 1994) portant Code de l'information au Burkina Faso.

Loi 2012 n° 05/12 sur l'information